

ÉCONOMIE

Ce que l'Unesco peut changer

L'inscription des Coteaux, maisons et paysages de Champagne au patrimoine mondial de l'Unesco, désormais espérée à l'été 2015, va-t-elle constituer le levier de croissance attendu pour la région ?

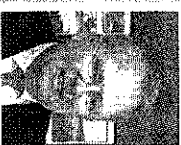
L'ESSENTIEL

- ▶ **Le ministère de la Culture** a annoncé, hier, que la France allait présenter la candidature des « Coteaux, maisons et paysages de Champagne » à l'inscription par l'Unesco au patrimoine mondial.
- ▶ **Ce label pourrait se matérialiser** à l'été 2015 lors de la 39^e session du comité de l'Unesco. D'ici-là, ses experts viendront vérifier in situ la valeur du dossier.
- ▶ **Simultanément, les différents acteurs locaux** vont devoir fixer minutieusement l'orientation permettant de valoriser ce label afin d'en faire le levier de croissance attendu par la région.

L'opération, lancée en 2006, touche à son but. Si la suite du processus se déroule comme anticipé, le label Unesco pourrait être décerné



LE TÉMOIN



PIERRE CHERVAL, président de l'association de Paysages du Champagne

« Une grande joie »

« Ce n'est pas une surprise parce que l'on s'y attendait. C'est en tout cas une grande joie que le partage avec toute l'équipe de l'association qui a mené ce long marathon pendant huit ans, les grands mécènes, les entreprises partenaires... Je pense aussi aux 50 000 ambassadeurs qui ont soutenu cette candidature. Nous avons présenté un dossier complet qui a rassemblé toute la Champagne. Ce dossier, qui sera examiné par le Comité du patrimoine mondial de l'Unesco, est, dès à présent, un coup de portefeuille sur le champagne.